



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 avril 2020**

Délibération n° 2020-4241

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Compte-rendu des décisions prises par M. le Président en matière de marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents à des accords-cadres passés entre le 14 décembre 2019 et le 1er avril 2020 en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération du Conseil n° 2018-2735 du 27 avril 2018**

service : **Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique**

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165 conseillers

Date de convocation du Conseil : jeudi 16 avril 2020

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 24 avril 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Girard, Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Iehl, M. Jeandin, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barge (pouvoir à M. Sellès), Mme Rabatel (pouvoir à M. Jacquet), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mmes Gaillout (pouvoir à Mme Brugnera), Gardon-Chemain (pouvoir à M. Moroge), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mmes Giraud (pouvoir à Mme Bouzerda), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Huguet (pouvoir à M. Hamelin), Lavache (pouvoir à Mme Croizier), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mmes Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mme Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Roustan (pouvoir à Mme Vessiller).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Bernard, Aggoun, Mme Ait-Maten, MM. Bravo, Havard.

Conseil du 23 avril 2020
Délibération n° 2020-4241

commission principale :

objet : **Compte-rendu des décisions prises par M. le Président en matière de marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents à des accords-cadres passés entre le 14 décembre 2019 et le 1er avril 2020 en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération du Conseil n° 2018-2735 du 27 avril 2018**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil n° 2018-2735 du 27 avril 2018, la Métropole de Lyon a chargé monsieur le Président de "prendre toute décision relative aux accords-cadres, marchés, marchés subséquents d'un accord-cadre ainsi que leurs avenants ou décisions de poursuivre dont l'objet concerne une dépense inscrite dans la section d'investissement".

Aux termes de l'article L 3221-11 du code général des collectivités territoriales, monsieur le Président rend compte à l'organe délibérant des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

En conséquence, un compte-rendu des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents à des accords-cadres passés entre le 14 décembre 2019 et le 1^{er} avril 2020 est établi sous forme d'une liste et communiqué au Conseil de la Métropole qui en prend acte ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

Prend acte du compte-rendu des décisions de monsieur le Président en matière de marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents à des accords-cadres passés entre le 14 décembre 2019 et le 1^{er} avril 2020 dont la liste est jointe au dossier, et prises en vertu de la délégation de principe accordée par la délibération du Conseil n° 2018-2735 du 27 avril 2018.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 24 avril 2020.